



CETTE SEMAINE

MACRON S'EN VA-T-EN GUERRE

BRAS DE FER CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES

TOULOUSE EN LUTTES

ILS ONT OSÉ !

ON AVAIT PRÉVENU

Le 5 février dernier, France Travail était victime d'une gigantesque cyberattaque, et du vol des données sensibles de **43 millions de personnes**. Les noms, adresses, numéros de téléphone, numéros de sécu de **quiconque ayant déjà été inscrit depuis 2004** ont donc été volés. Ce piratage massif est l'œuvre de **3 hackers**, qui ont tout simplement récupéré les mots de passe et identifiants de connexion de quelques agents de l'institution par le biais de mails piégés (phishing)... et ont ensuite accédé à la totalité des données existantes, ni cryptées, ni sécurisées. Il y a plus de 6 mois, nous alertions à l'Assemblée (ici) lors des débats sur France Travail : les règles RGPD doivent être respectées, il faut arrêter la sous-traitance pour la cybersécurité et sécuriser nos données personnelles !

LE BULLETIN CLOUET

Hadrien Clouet, député de la circonscription de la Haute-Garonne
TOULOUSE - BEAUZELLE - BLAGNAC - CORNEBARRIEU - MONDONVILLE

MACRON S'EN VA-T-EN GUERRE

MACRON JOUE À LA GUERRE



Le 26 février dernier, Emmanuel Macron annonçait **ne pas exclure l'envoi de troupes au sol en Ukraine**... tout en admettant l'absence de "consensus" avec les puissances alliées. Une **bombe dans le monde diplomatique** : le Président posait alors l'hypothèse d'un **conflit armé entre deux puissances nucléaires**, la France et la Russie. Par cette provocation, Macron joue l'**éléphant dans le magasin de porcelaine**, alors que moindre mot peut anéantir toutes les manœuvres diplomatiques.

En réaction, le **président ukrainien le désavouait** : "**vos enfants ne vont pas mourir en Ukraine**", mais Monsieur va-t-en guerre a continué l'escalade. Rompt avec toutes les puissances soucieuses d'un cessez-le-feu, notamment autour des centrales nucléaires, du Saint-Siège à la Chine. Le 12 mars, à l'Assemblée nationale, **les députés devaient se prononcer sur les déclarations de Gabriel Attal à propos de la guerre**. La Macronie a fait semblant de consulter le Parlement sur l'accord France-Ukraine du 16 février (3 milliards €, matériel militaire - c'est oui !)... déjà ratifié. Donc le seul enjeu était de voter pour ou contre la **stratégie gouvernementale** : **c'est contre**. Car Attal a même surenchéri : "**nous ne nous fixons pas de limite face à une Russie**". Aucune limite donc, au risque d'une **guerre nucléaire sur le continent européen**. Le lendemain, au journal de 20H, Macron s'est adonné à une métaphore lunaire pour décrire la situation géopolitique : "**quand vous êtes assis, vous n'excluez pas de vous lever**". Quelle puissance d'analyse, qui confond une guerre et un café entre amis. Autant confier les Affaires étrangères à un guéridon. Enfin, vendredi dernier, Macron a mis le feu aux poudres pendant la conférence de presse du conseil européen à Bruxelles, exprimant sa volonté de soutenir l'Ukraine "**aussi intensément que nécessaire**". Mais le même déclarait la semaine précédente que la Russie était prête à un cessez-le-feu : où en est-on ? Pourquoi la France ne procède-t-elle à aucune démarche en ce sens ? Pourquoi ne travaille-t-elle avec aucune puissance du monde, y compris hors Europe, **pour obliger à une négociation de paix** ? Pourquoi le Président Macron ne rend-il compte que de ses pulsions guerrières, jamais de ses entreprises de paix ?

À L'ASSEMBLÉE

BRAS DE FER CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES



concerné.es par les dérives sectaires, et 80 000 enfants sont élevés dans un contexte sectaire. La situation est grave, mais le Gouvernement jette à la poubelle tout le travail qui a été effectué jusqu'ici (rapports parlementaires, assises de lutte contre les dérives sectaires...) et se moque des recommandations des experts. Alors que nous avons besoin de mesures préventives, de coordination des acteurs publics et d'accompagnement des victimes, le clan Macron n'a qu'un mot à la bouche : la répression. Ce projet de loi prévoit d'aggraver les peines, invente de nouvelles sanctions... et met en danger les associations en leur retirant des droits ! Exit l'exigence de reconnaissance d'utilité publique, remplacée par un "agrément" accordé chaque année par le ministère de la Justice sur la base de critères inconnus, permettant à tout gouvernement de choisir "ses" associations de lutte contre les dérives sectaires. Du grand n'importe quoi, surtout quand on connaît les accointances de certains macronistes avec des sectes. Avec cette loi, des amis des sectes auraient pu confier la défense des victimes à des associations sectaires !

Nous avons combattu ce texte dès son arrivée à l'Assemblée, et le combat, ça paye ! Initialement, nos amendements ont été rejetés en commission des lois, en séance, en commission mixte paritaire (aucune accord trouvé entre sénateurs et députés). Retour en hémicycle... et coup de théâtre le 20 mars : la macronie s'est fissurée pour créer un petit trou de souris dans lequel nous nous sommes engouffrés. Un amendement est finalement voté pour garantir aux associations reconnues d'utilité publique de se constituer partie civile, ouvrant aussi ce droit aux associations agréées en cas de besoin. Une preuve, s'il le fallait, que la ténacité triomphe toujours, alors que les compromis pourris n'aboutissent jamais. Malgré tout, ce n'est qu'une première étape dans la lutte contre les dérives sectaires qui a besoin de moyens financiers solides pour accompagner les victimes et leurs familles, faire face aux procédures bâillon dirigées par les sectes, prévenir et protéger.

REJOIGNEZ-NOUS !

hadrien.clouet@assemblee-nationale.fr

facebook.com/HadrienClouet

EN CIRCONSCRIPTION

PLAN D'URGENCE POUR L'ÉCOLE



Toulouse - Samedi 23 mars : Avec Anne Stambach-Terrenoir, nous étions aux côtés des enseignants et parents d'élèves au rassemblement pour un plan d'urgence dans l'Education nationale. Le projet Attal est dangereux : les groupes de niveaux aggravent les inégalités entre établissements scolaires et stigmatisent les élèves. L'école publique a besoin de moyens, nous exigeons des matières fondamentales pour tous, pauvres ou riches, garçons ou filles, et moins d'élèves par classes. Stop au gavage de Stanislas : de l'argent public pour l'école publique !

SCANDALE DES CRÈCHES PRIVÉES



Toulouse - Vendredi 22 mars : Réunion publique avec Anne Stambach et William Martinet pour un état des lieux glaçant de la privatisation des crèches. Depuis plusieurs mois, les témoignages s'accumulent : rationnement des produits d'hygiène et de la nourriture, négligence, personnel épaisé... Les crèches privées sont en moyenne 15% plus chères que les crèches publiques et bénéficient de subventions de l'Etat ! Nos enfants valent ils plus que les cours boursiers ? C'est ce que va déterminer la commission d'enquête obtenue par William Martinet.

@HadrienClouet

instagram.com/hadriencloquet